

Datum: 04.10.2010

LA LIBERTÉ
QUOTIDIEN ROMAND ÉDITÉ À FRIBOURG



SKOS CSIAS COSAS

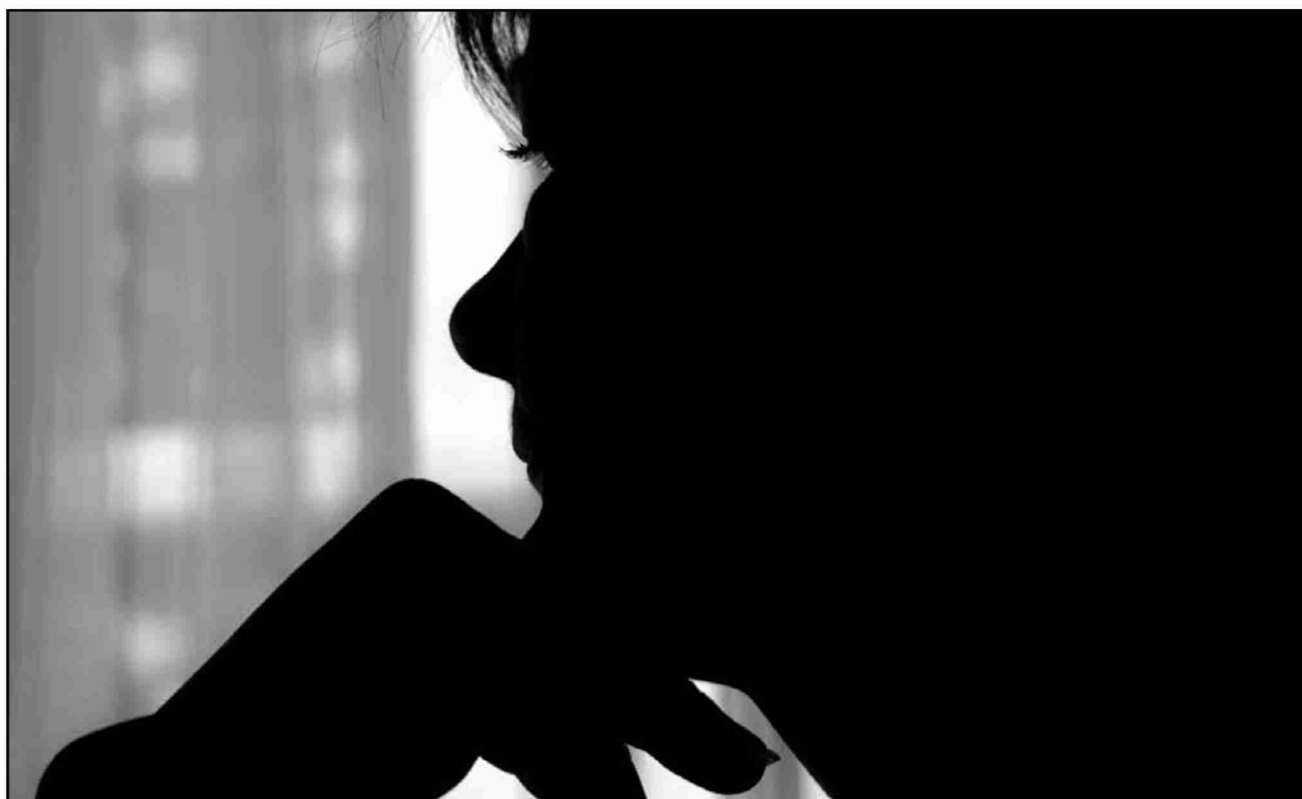
La Liberté
1700 Fribourg
026/ 426 44 11
www.laliberte.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 39'252
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 310.1
Abo-Nr.: 310001
Seite: 12
Fläche: 57'094 mm²

«Etre au social n'est pas vraiment un choix. Il faut se battre tous les jours»

PAUVRETE • *Travaillant dans un grand magasin, une mere de famille ne gagne pas assez d'argent pour vivre et doit recourir a l'aide sociale. Elle accepte de temoigner.*



Vivant avec 2400 francs par mois, Sylvie doit demander l'aide sociale. VINCENT MURITH

ARGUS 
MEDIENBEOBACHTUNG

Medienbeobachtung
Medienanalyse
Informationsmanagement
Sprachdienstleistungen

ARGUS der Presse AG
Rüdigerstrasse 15, Postfach, 8027 Zürich
Tel. 044 388 82 00, Fax 044 388 82 01
www.argus.ch

Argus Ref.: 40161266
Ausschnitt Seite: 1/3



La Liberté
1700 Fribourg
026/ 426 44 11
www.laliberte.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 39'252
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 310.1
Abo-Nr.: 310001
Seite: 12
Fläche: 57'094 mm²

NICOLAS MARADAN

Quand il coule à flots, l'argent multiplie les desirs. Mais quand il vient à manquer, ce sont les problèmes qui se multiplient. Factures impayées et poursuites plombent alors les colonnes du bilan de quelques chiffres rouges. Un scénario que Sylvie*, caissière et mère de deux enfants, revit inlassablement à chaque fin du mois. Sans l'aide sociale qu'elle touche depuis deux ans, elle ne pourrait tout simplement pas vivre. Portrait d'une «working poor», une travailleuse qui se bat tous les jours pour joindre les deux bouts.

L'histoire ressemble à un roman de George Orwell, dans l'Angleterre ouvrière des années 30. Un monde où le quotidien est un compte à rebours où les centimes ont remplacé les secondes. Sylvie n'a pourtant rien de l'héroïne d'incroyables aventures. Sa vie, simple, ressemble à tant d'autres.

Mariée et mère de deux enfants, elle est aujourd'hui séparée et en instance de divorce. Ses enfants, dont elle a la garde, vivent avec elle. Depuis trois ans, elle travaille à 60% dans un grand magasin, à Matran. «J'aimerais augmenter mon temps de travail, mais il n'y a aucune possibilité», explique-t-elle.

Des horaires irréguliers

Et rechercher un deuxième emploi? Bien sûr, elle y a pensé, «mais ce n'est pas possible car je n'ai pas un horaire fixe. Et je

ne reçois mes heures de travail que deux semaines à l'avance». En clair, Sylvie a 25 heures de travail par semaine, mais celles-ci peuvent être réparties n'importe comment entre le lundi et le samedi. «J'ai au moins la chance d'avoir une maman de jour qui peut s'organiser selon mes horaires pour garder mes enfants», précise-t-elle. Allocations familiales comprises, la quadragénaire arrive à un revenu mensuel net de 2400 francs. Ce qui n'est pas suffisant. D'autant que, habitant à Marly et travaillant à Matran, elle a besoin d'une voiture pour se rendre à son lieu de travail et amener ses enfants chez leur maman de jour. «J'ai demandé à être mutée dans une succursale où je pourrais me rendre sans véhicule. La réponse est en attente. Alors là, je partage les frais de la voiture avec mes parents», indique-t-elle.

Un cercle vicieux

Au quotidien, Sylvie doit donc gratter partout où elle peut à la recherche de quelques économies. «J'ai voulu déménager dans un appartement subventionné. Mais quand vous avez des poursuites, c'est impossible de décrocher un contrat de location», soupire-t-elle. De plus, son mari, dont elle est séparée, étant au chômage, il

ne peut pas lui verser la pension de 700 francs qu'il lui devrait chaque mois. Un véritable cercle vicieux.

Il y a deux ans, Sylvie est

donc allée frapper à la porte du Service social de sa commune. Depuis, elle reçoit une aide financière qui lui permet d'atteindre le minimum vital.

Une goutte de courage

«Mais, même en étant au social, on reste dans un état de pauvreté. Il faut se battre tous les jours», confie-t-elle, une lueur d'espoir traversant son regard, comme une goutte de courage diluée dans une mare de problèmes. «Être au social, ce n'est pas un choix. C'est une obligation. Et tout l'argent que l'on me donne est une dette que je ne payerai jamais. Si un jour je gagne plus d'argent, je devrai rembourser.» Et devoir demander de l'aide n'est pas toujours facile à accepter. «Par rapport à la société, c'est difficile. Pour ma part, je ne parle pas de ma situation aux autres. Quand on dépend de l'aide sociale, on se sent bas et pauvre. On a l'impression que c'est une honte, même si ce n'est pas notre volonté», raconte-t-elle. Sans argent, Sylvie conserve quand même ses rêves. «Pouvoir partir en vacances et offrir des loisirs à mes enfants.» Et retrouver une vie normale. |

*Prénom d'emprunt.

Cet article est réalisé à l'occasion de l'exposition itinérante «Si jamais», qui sera présentée du 4 au 16 octobre à Fribourg Centre. Consacrée à la pauvreté et à l'exclusion sociale, celle-ci est mise sur pied par la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS). Infos supplémentaires sur www.si-jamais.ch.

Datum: 04.10.2010



SKOS CSIAS COSAS

La Liberté
1700 Fribourg
026/ 426 44 11
www.laliberte.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 39'252
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 310.1
Abo-Nr.: 310001
Seite: 12
Fläche: 57'094 mm²

LE DERNIER FILET

En Suisse, l'aide sociale relève de la compétence des cantons. A l'inverse des assurances sociales, elle est financée par de l'argent public et pas par un pourcentage prélevé sur les salaires. Son objectif, selon la Constitution fédérale, est d'aider les personnes n'étant pas en mesure de subvenir à leurs besoins à «mener une existence

conforme à la dignité humaine». C'est donc le dernier filet de la sécurité sociale helvétique. Les prestations fournies correspondent à la différence entre les revenus et les dépenses reconnues du ménage. L'exécution concrète de ces mesures peut revenir directement au canton ou, comme à Fribourg, se faire par le biais des communes. NM